



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



Bulletin réglementaire du Service Régional de l'Alimentation Bretagne
N°62 du 6 avril 2009

autorisation provisoire de produits phytosanitaires

Le présent message fixe la liste des spécialités phytopharmaceutiques pour lesquelles une autorisation de mise sur le marché a été délivrée en application de l'article R253-50 du Code rural par le Ministère de l'agriculture et de la pêche. Ce numéro reprend les dérogations des bulletins précédents (n°60 et 61).

Ces dérogations provisoires pour mise sur le marché et pour l'utilisation ont une validité de 120 jours. Au-delà de la date de fin de dérogation les spécialités concernées seront donc des déchets. Le détenteur de ces derniers sera alors tenu de procéder à leur élimination conformément à l'article L. 541-2 du code de l'environnement.

N° AMM	NOM	Substance Active	Culture concernée	Date de la dérogation	Date d'échéance
2070133	DEVRIOL F	napropamide	Mâche	03/03/09	30/06/09
8800603	COLZAMID	napropamide	Mâche	03/03/09	30/06/09
2080020	ESSYNA	flufenacet	Riz	03/03/09	30/06/09
2060042	FERSEX CHS C-TM	(Z)-13-octadecenal +(Z)-1-hexadecenal+(Z)-9-hexadecenal	Riz	03/03/09	30/06/09
2020062	BETANAL NOVIATION	ethofumesate+phenmediphame+d esmediphame	Lentille	03/03/09	30/06/09
2090019	MAXCEL	6-benzyladenine NB DAR 90J suite à modification AMM le 20/03/09	Pommier	03/03/09	03/07/09
2060098	SUCCESS 4	Spinosad	Chou	17/03/09	19/07/09
2060098	MUSDO 4	Spinosad	Chou	17/03/09	19/07/09
2000191	PYRISTAR	Chlorpyrifos-ethyl	Epinard	17/03/09	19/07/09
2000191	PYRISTAR	Chlorpyrifos-ethyl	Radis	17/03/09	19/07/09
2060194	FORCE 1,5 G	Téfluthrine	Carotte-celeri-navet	17/03/09	19/07/09
8900681	PROWL 400	Pendiméthaline	Melon	17/03/09	19/07/09
9900047	CALLISTO	Mesotrione	Pavot œillette	17/03/09	19/07/09
2090050	BELEM 0,8 MG	cyperméthrine	Maïs, maïs doux	19/03/09	20/07/09
2090055	EXILIS	6-benzyladenine	Pommier	20/03/09	20/07/09
9400311	DD92	1,3-dichloropropène 1113 G/L	Idem à AMM échue	20/03/09	21/07/09
8700737	TELONE 2000	1,3-dichloropropène 1179 G/L	Idem à AMM échue	20/03/09	21/07/09
8800061	DORLONE 2000	1,3-dichloropropène 1179 G/L	Idem à AMM échue	20/03/09	21/07/09
8800677	ONCOL S	Benfuracarbe 8,6 %	Mais et maïs doux, tabac, melon, chou betterave, haricot tournesol	20/03/09	20/07/09
9500311	EMIR	Oxyfluorène 274 G/L+ Propyzamide 214 G/L	Artichaut	31/03/09	31/07/09

Pour plus de précisions sur les usages et les doses homologuées, se reporter au site internet à l'adresse : <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>

Les Avertissements Agricoles sont en ligne sur le site internet de la DRAF <http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/drdaif/>

Réglementation
Produits phytosanitaires / autorisation provisoire

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Alimentation
35700 RENNES
Tél./02.99.87.45.87

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P. MICHON
Publication périodique
C.P.P.A.P. n°528 AD
ISSN n°1167-2382

Point de contact :

DRAAF SRAI
Bretagne

Tél : 02 99 87 45 87